

# LE RÔLE DE LA FONCTION RÉFLEXIVE DANS L'INTERVENTION AUPRÈS DE PARENTS EN CONTEXTE DE NÉGLIGENCE ENVERS L'ENFANT

## THE ROLE OF REFLECTIVE FUNCTION IN INTERVENTION WITH PARENTS IN SITUATION OF CHILD NEGLECT

Carl Lacharité et Vicky Lafantaisie

Volume 37, numéro 3, 2016

LA MENTALISATION : AU COEUR DE LA PRATIQUE CLINIQUE ET DE LA SANTÉ MENTALE

MENTALIZATION: A CENTRAL CONCEPT IN CLINICAL PRACTICE AND MENTAL HEALTH

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1040165ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1040165ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Revue québécoise de psychologie

ISSN

2560-6530 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Lacharité, C. & Lafantaisie, V. (2016). LE RÔLE DE LA FONCTION RÉFLEXIVE DANS L'INTERVENTION AUPRÈS DE PARENTS EN CONTEXTE DE NÉGLIGENCE ENVERS L'ENFANT. *Revue québécoise de psychologie*, 37(3), 159–180.  
<https://doi.org/10.7202/1040165ar>

Résumé de l'article

La fonction réflexive (FR) que les parents jouent dans le développement de leur enfant constitue une dimension importante de l'adaptation parentale qui est affectée par une situation de négligence envers l'enfant. La capacité des parents à mentaliser représente l'élément central de cette FR. Une somme considérable de travaux de recherche a montré, au cours des 30 dernières années, les nombreuses limites des modèles d'intervention visant à améliorer les conduites parentales dans les situations de négligence. Toutefois, plusieurs de ces travaux suggèrent aussi que la capacité des parents à mentaliser est probablement le principal élément à prendre en compte dans ces situations. Quelles sont les principales caractéristiques d'une approche d'intervention qui cherche à soutenir la mentalisation et la FR des parents dans les familles qui sont aux prises avec une situation de négligence? Quels enjeux cliniques sont soulevés dans l'application de ce type d'approche auprès des parents dans ces situations? Cet article s'attarde à présenter des éléments de réponse à ces questions. Il conclut sur une mise en perspective des défis que rencontre l'implantation d'une approche visant à soutenir la mentalisation des parents à l'intérieur du dispositif institutionnel en protection de l'enfance.

## LE RÔLE DE LA FONCTION RÉFLEXIVE DANS L'INTERVENTION AUPRÈS DE PARENTS EN CONTEXTE DE NÉGLIGENCE ENVERS L'ENFANT

THE ROLE OF REFLECTIVE FUNCTION IN INTERVENTION WITH PARENTS IN SITUATION OF CHILD NEGLECT

Carl Lacharité<sup>1</sup>

Université du Québec à Trois-Rivières

Vicky Lafantaisie

Université du Québec en Outaouais

Cet article aborde les liens entre, d'une part, l'expérience des parents impliqués dans une situation de négligence envers leur enfant et, d'autre part, l'effondrement de la fonction réflexive (FR) qui caractérise la relation parent-enfant dans ces situations. Ces liens sont aussi examinés sous l'angle d'une approche d'intervention visant à soutenir la FR des parents. Ainsi, le texte présente les fondements théoriques, empiriques et cliniques de cette approche d'intervention qualifiée d'écosystémique et développementale.

### MENTALISATION, FONCTION RÉFLEXIVE ET SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

Le concept de mentalisation fait référence à la conscience et à la reconnaissance que les actes, gestes ou comportements des gens reposent sur des états mentaux (affects/émotions, intentions, pensées, désirs, croyances) (Fonagy, 2006; Fonagy & Target, 1998; Slade, 2005). Allen et Fonagy (2006) utilisent l'expression *holding mind in mind* (garder l'esprit à l'esprit) pour illustrer cette idée qui consiste à se représenter les états mentaux pour mieux comprendre les comportements des personnes. L'intervention basée sur la mentalisation a été utilisée auprès de diverses populations : personnes ayant un trouble alimentaire, personnes souffrant d'un trouble de personnalité limite, dyades parent-enfant pour transformer la relation d'attachement, élèves et enseignants pour diminuer la violence dans les écoles, etc. (Allen & Fonagy, 2006; Söderström & Skårderud, 2009). Récemment, quelques auteurs se sont intéressés plus spécifiquement à la mentalisation et au développement de la FR<sup>2</sup> des parents (par exemple, Lacharité, 2014b; Slade, 2005; Slade, Grienerberger, Bernbach, Levy, & Locker, 2005).

1. Adresse de correspondance : Centre d'études interdisciplinaires sur le développement de l'enfant et la famille, Université du Québec à Trois-Rivières, C.P. 500, Trois-Rivières (QC), G9A 5H7. Téléphone : 819-376-5156. Courriel : Carl.Lacharite@uqtr.ca
2. L'expression « fonction réflexive » est souvent utilisée comme un synonyme de *mentalisation* (par exemple, Ramires, Schwan, & Midgley, 2012; Slade, 2007; Söderström & Skårderud, 2009; Turner, Wittkowski, & Hare, 2008). Plus précisément cependant, la FR représente la manifestation de la capacité d'une personne à mentaliser

Un parent dont la FR est développée est en mesure de se représenter ses états mentaux et ceux de son enfant. Il considère ce dernier comme une personne unique possédant ses propres pensées, affects et intentions (Rossignol, Puentes-Neuma, & Terradas, 2013; Slade, 2005; Söderström & Skarderud, 2009). Il peut identifier les besoins de son enfant à partir des signaux que celui-ci lui envoie, se questionner sur les états mentaux qui sous-tendent ses agissements et remettre en question ses propres comportements en fonction des conséquences qu'ils peuvent engendrer chez son enfant (Rossignol *et al.*, 2013). Différents impacts positifs liés au développement de la FR parentale (FRP) ont été documentés. D'abord, la sensibilité parentale inhérente à la FRP permettrait l'établissement d'une relation d'attachement sécuritaire entre le parent et l'enfant. Elle aiderait également l'enfant à développer ses propres capacités de mentalisation, à mettre en place des moyens d'autorégulation souples et adaptés et à construire des relations interpersonnelles satisfaisantes (Rossignol, *et al.*, 2013; Slade, 2007; 2005; Slade *et al.*, 2005; Söderström & Skarderud, 2009).

Slade (2007) définit quatre grands principes d'intervention sur lesquels s'appuyer pour favoriser le développement de la FRP.

1. Donner une voix aux expériences internes de l'enfant de manière à offrir une représentation de ses états mentaux aux parents. L'intervenant pourrait ainsi parler « à la place de l'enfant » en reflétant les pensées ou émotions qui se cachent derrière un comportement. Par exemple, si un bébé pleure, l'intervenant pourrait dire : « *Maman, je ne suis pas confortable dans ma couche toute mouillée* ». Cette approche permet de lier des sentiments, des pensées ou des intentions aux comportements de l'enfant.
2. Encourager la curiosité et les questionnements des parents pour les amener à comprendre le développement de leur enfant. Dans cette perspective, le rôle de l'intervenant est de susciter et soutenir la réflexion du parent relativement aux sources du comportement de l'enfant (par exemple, « Pourquoi pleure-t-il? », « Pourquoi jette-t-il son gobelet par terre? ») sans leur enseigner magistralement les connaissances développementales.
3. Inviter le parent à observer ce qui se passe dans le moment présent et à discuter de son expérience : Que s'est-il produit dans l'interaction avec l'enfant? Comment s'est-il senti? Comment l'enfant s'est-il senti? Comment est-il arrivé à interpréter le sentiment de l'enfant?

---

(Fonagy, 2006; Fonagy & Target, 1998; Sadler, Slade, & Mayes, 2006; Slade, 2005). La FR est donc tangible, opérationnelle. On peut l'observer pour saisir le niveau de mentalisation d'une personne.

4. Garder le parent en tête (*holding the parent in mind*) en s'assurant d'abord qu'il est en mesure de reconnaître ses propres sentiments. Il doit être stable émotionnellement pour ensuite pouvoir reconnaître les émotions de son enfant.

Différents programmes visant l'amélioration des capacités de mentalisation des parents ont été mis sur pied. Bien qu'ils ne se limitent pas au développement de la FRP, celle-ci y occupe une place centrale. Le Tableau 1 décrit brièvement ces programmes.

Les trois derniers programmes indiqués s'adressent plus particulièrement à des familles qui sont « à risque » ou en situation de négligence. Il semble que certains défis supplémentaires se présentent lorsqu'on tente d'agir sur les capacités de mentalisation de ces parents. Rossignol, Terradas, Puentes-Neuma, Caron et Leroux (2013) soulignent qu'il s'avère difficile d'actualiser la FR d'un parent chez qui ces capacités sont, à la base, très peu, voire pas développées et que certains aménagements sont nécessaires pour répondre aux besoins spécifiques de ces familles. Slade (2007) affirme que leur contexte de vie ponctué de nombreux imprévus (déménagements fréquents, dépannage alimentaire, violence conjugale) rend le traitement basé sur la mentalisation plus ardu. Le PAPFC, qui sera présenté plus en détail dans cet article, prend en compte ces éléments contextuels qui participent à vulnérabiliser les familles. Il s'appuie sur une compréhension écosystémique qui permet de situer la FRP dans un modèle plus large des fonctions parentales.

#### FONCTIONS PARENTALES, EXERCICE DES RESPONSABILITÉS PARENTALES ET SITUATIONS DE VULNÉRABILITÉ FAMILIALE

Le concept de fonction parentale, tel qu'il est abordé ici, fait référence à la contribution des parents dans le développement de l'enfant. En fait, il sert à décrire à *quoi sert une figure maternelle et paternelle dans la vie d'un enfant et, plus précisément, pour son développement et son bien-être*. Ainsi, lorsqu'on évoque une fonction parentale particulière (par exemple, la fonction de protection), le point d'appui de ce concept se situe principalement sur le plan de l'expérience de l'enfant (par exemple, sa survie et son sentiment de sécurité), et ce, même si la conduite parentale fait l'objet d'une description spécifique de cette fonction (par exemple, les comportements protecteurs du parent).

Pourquoi utiliser le concept de fonction parentale en plus d'autres notions plus répandues (par exemple, habiletés, capacités, compétences, attitudes, pratiques parentales) permettant de décrire la conduite parentale?

## Fonction réflexive chez les parents et négligence envers l'enfant

Tableau 1

Description des programmes fondés sur la mentalisation des parents

Programmes	Description sommaire
Watch, Wait and Wonder (Muir, Lojkasek, & Cohen, 1999)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Objectif : Augmenter la sensibilité parentale.</li> <li>• Approche psychothérapeutique auprès de dyade parent-enfant.</li> <li>• 15 séances, chaque séance est divisée en deux parties :               <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Le parent observe son enfant qui joue librement et suit ses initiatives;</li> <li>2. Le parent partage avec le thérapeute ses observations, pensées et inquiétudes qui sont survenues lors de ces interactions.</li> </ol> </li> <li>• L'accent est mis sur :               <ol style="list-style-type: none"> <li>1. « La capacité du parent à se centrer sur son enfant et le développement de l'attention conjointe;</li> <li>2. la capacité d'observation du parent, le développement d'une curiosité pour le monde interne de l'enfant et l'accordage des affects;</li> <li>3. la capacité du parent à jouer avec l'enfant et le développement de la conscience des représentations mentales, et finalement;</li> <li>4. la capacité du parent à identifier ses propres états mentaux et ceux de son enfant et de réfléchir en termes d'influences mutuelles entre son comportement et ceux de l'enfant dans l'ici-et-maintenant, au sein même de la relation parent-enfant » (Rossignol <i>et al.</i>, 2013, p. 210-211).</li> </ol> </li> </ul>
Parents First (Goyette-Ewing, Slade, Knoebber, Gilliam, Truman, & Mayes, 2003)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Objectif : Améliorer les capacités de mentalisation des parents et des enfants.</li> <li>• Programme préventif auprès de parents d'enfants d'âge scolaire et préscolaire.</li> <li>• Intervention de groupe (12 séances), basée sur les étapes du fonctionnement réflexif :               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Reconnaître que les enfants ont des sentiments, pensées et intentions (états mentaux);</li> <li>○ Comprendre que des états mentaux sous-tendent les comportements;</li> <li>○ Réfléchir à l'interconnexion entre ses propres états mentaux et ceux de l'enfant;</li> <li>○ Reconnaître que l'enfant possède ses propres états mentaux et qu'ils peuvent être distincts de ceux du parent;</li> <li>○ Développer des habiletés de régulation.</li> </ul> </li> <li>• L'accent est mis sur le développement d'une posture réflexive. L'intervention comprend :               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ des exercices réflexifs basés sur les principes énumérés par Slade (2007);</li> <li>○ l'enseignement de connaissances sur le développement de l'enfant.</li> </ul> </li> </ul>
Finnish model « Holding Tight » (Hyytinen & Kuorelahti, 1998;	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Objectifs : 1) Améliorer les habiletés parentales; 2) améliorer le développement de l'enfant; 3) cesser la consommation de drogue ou d'alcool.</li> <li>• Traitement en résidence mère-enfant pour les mères qui ont un problème de toxicomanie.</li> </ul>

Tableau 1

## Description des programmes fondés sur la mentalisation des parents (suite)

Programmes	Description sommaire
Pajulo, Suchman, Kalland, & Mayes, 2006)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Interventions individuelles et de groupe qui comprennent :               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Observations et discussions quotidiennes sur la relation mère-enfant;</li> <li>○ Informations sur le développement de l'enfant;</li> <li>○ Utilisation de la « voix de l'enfant » pour aider la mère à comprendre ses états mentaux;</li> <li>○ Rencontres de groupe hebdomadaires;</li> <li>○ Enregistrement vidéo d'interactions mère-enfant et rétroaction.</li> </ul> </li> <li>• L'accent est mis sur l'importance de :               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ garder l'enfant au centre de ses préoccupations;</li> <li>○ être émotionnellement connectée et présente pour l'enfant.</li> </ul> </li> </ul>
Minding the Baby (Slade <i>et al.</i> , 2004)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Objectif : Améliorer les capacités de mentalisation de parents et d'enfants « à risque ».</li> <li>• Programme préventif de visites à domicile.</li> <li>• Intervention individuelle hebdomadaire offerte en alternance par une infirmière et un intervenant psychosocial. Elle repose sur les mêmes principes que Parents First, mais quelques ajustements sont proposés :               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Programme plus intensif : offert à partir du second trimestre de grossesse jusqu'à ce que l'enfant ait 2 ans;</li> <li>○ Programme lié à d'autres services de la communauté;</li> <li>○ Combinaison des programmes de visite à domicile offert par des infirmières et des programmes de parentage basés sur la mentalisation.</li> </ul> </li> <li>• Une grande importance est accordée au développement d'une relation thérapeutique entre la mère et les intervenants.</li> </ul>
Programme d'aide personnelle, familiale et communautaire (PAPFC) (Lacharité, 2014b)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Objectifs : 1) Que les enfants vivent auprès d'adultes qui sont en mesure de porter attention et de répondre adéquatement à leurs besoins; 2) Que les adultes de l'entourage des enfants s'entendent sur le partage des responsabilités qu'ils ont à l'égard de ces derniers et qu'ils collaborent pour assurer leur bien-être et leur développement optimal.</li> <li>• Programme d'intervention écosystémique et développementale auprès de familles en situation de négligence ou à risque de négligence.</li> <li>• Intervention individuelle et de groupe offerte sur une période de deux ans. Le programme comprend sept activités :               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Analyse participative des besoins et planification participative des actions</li> <li>○ Actions directes auprès des enfants</li> <li>○ Suivi professionnel de la famille</li> <li>○ Actions collectives avec les parents (ex. : groupe de parents)</li> <li>○ Aide individuelle auprès des parents</li> <li>○ Activités collectives avec les familles</li> <li>○ Accompagnement paraprofessionnel</li> </ul> </li> <li>• Une attention particulière est accordée à la compréhension écosystémique des fonctions parentales.</li> </ul>

Le premier élément de réponse à cette question repose sur le fait que le concept de fonction parentale nous force à garder constamment à l'esprit les besoins de l'enfant et le rôle que ce dernier joue dans l'équation qui le lie à ses parents et au contexte qui les englobe. Ainsi, ce ne sont pas seulement les cognitions, les affects ou les comportements parentaux *hic et nunc* qui doivent faire l'objet de notre attention, c'est aussi la manière dont cette conduite s'articule à un projet identitaire, pour l'enfant et les parents eux-mêmes, projet qui se déploie nécessairement dans le temps et dans un contexte social particulier. L'objet de notre attention mérite par ailleurs de porter sur les formes de coordination sociale qui organisent de manière globale les actions de multiples acteurs impliqués dans la réponse aux besoins d'un enfant. Par exemple, conceptualiser, opérationnaliser et mettre en œuvre des actions de soutien de la fonction de protection dans des situations où des parents manifestent des conduites de négligence ou d'abus envers l'enfant implique que l'on s'attarde non seulement à ce que font (ou ne font pas) les parents dans ce type de situation, mais également<sup>1</sup> :

- à la « théorie » implicite que ces parents ont construite des besoins de leur enfant et de leur rôle et responsabilités envers ce dernier (en particulier en ce qui concerne les dangers qu'il peut rencontrer, les émotions de peur et de détresse qu'il peut vivre et les cognitions – les représentations de soi et des autres, les conclusions sur le monde, etc. – qu'il élabore par rapport à ceux-ci);
- aux valeurs et aux savoirs que les parents mettent en pratique à l'égard de l'utilisation des expériences de peur et de détresse comme moyen d'apprentissage et de contrôle de la conduite de l'enfant, à l'égard du rôle que jouent les expériences de confort, de sécurité et d'autonomie dans le développement des enfants ainsi qu'à l'égard de la structuration temporelle et spatiale de l'environnement de l'enfant de manière à le rendre intelligible et prévisible;
- aux contraintes qui empêchent les parents de mettre en pratique d'autres valeurs et savoirs qu'ils peuvent avoir par ailleurs dans leur « répertoire interne » et qui restent « en dormance » (en particulier, à l'égard des effets négatifs de l'utilisation de stratégies disciplinaires violentes, des expériences d'isolement et de solitude ou de l'absence d'empathie et de proximité affective dans leur histoire de relations intimes);
- à la forme dominante d'identité parentale et aux formes « assujetties » d'identité que les parents ont la possibilité d'entretenir à l'intérieur des conditions actuelles où ils exercent leurs rôles parentaux;

---

1. Voir à ce sujet : Crittenden (2008), Lacharité, Éthier et Nolin (2006), Ward et Rose (2002).

- aux contraintes contextuelles qui conditionnent les décisions que les parents prennent et les gestes qu'ils posent dans les moments où l'enfant ressent de la détresse ou transgresse des règles;
- aux possibilités de partage des responsabilités entre plusieurs autres acteurs de l'entourage de l'enfant qui participent à cette fonction de protéger ce dernier des dangers qu'il peut rencontrer, de le réconforter lorsqu'il a été « atteint » et de lui apprendre graduellement à composer avec ces dangers.

Le second élément de réponse à la question posée plus haut s'appuie sur le constat que les situations de vulnérabilité ou de détresse sociales sont particulièrement corrosives des fonctions parentales, c'est-à-dire qu'elles affectent le rapport fonctionnel entre, d'une part, le développement et le bien-être de l'enfant et, d'autre part, la conduite des parents et l'expérience que la parentalité leur fait vivre. Ainsi, la profondeur des perturbations que ces situations introduisent dans la vie des enfants ne concerne pas seulement les comportements de leurs parents. Ces perturbations touchent également la conception que les parents se font des besoins de leurs enfants de même que la conception qu'ils se font de leurs responsabilités envers ceux-ci (Lacharité, 2009b). Elles touchent aussi, de manière particulièrement nocive, ce que l'on pourrait appeler la structure de coordination sociale entre la famille et les autres acteurs de leur communauté locale. Dès lors, s'il faut, comme le dit l'adage, tout un village pour élever un enfant, ces situations de détresse sociale rendent singulièrement difficile de « faire village » autour de l'enfant, c'est-à-dire qu'un large ensemble de personnes réussissent à collaborer et à coordonner leurs actions (Bédard, 1998; 1999). Il faut toutefois souligner que dans ces circonstances, plusieurs habiletés, compétences, capacités, aptitudes, attitudes, savoirs et dispositions s'avèrent déficitaires ou problématiques chez ces parents. Cependant, ces déficits ou problèmes sont produits par des conditions complexes qui dépassent habituellement la simple absence de modèles parentaux, d'occasions de pratiquer certains comportements spécifiques ou de renforcements positifs pour ces comportements<sup>1</sup>. Le fait de porter attention aux fonctions parentales qui

---

1. Ces trois éléments – la provision de modèles, de renforcements positifs et d'occasions de pratiquer – constituent la charpente de plusieurs types d'interventions centrées sur l'acquisition d'habiletés parentales. Les programmes *Triple P* (Gagné, Lachance, Thomas, Brunson, & Clément, 2014; Sanders, 1999) et *Incredible Years* (Letarte, Normandeau, & Allard, 2010; Webster-Stratton, Jamila Reid, & Stoolmiller, 2008) sont des exemples de ces interventions. Il existe évidemment d'autres formes d'explication unidimensionnelle des déficits et problèmes manifestés par les parents vivant dans des situations de vulnérabilité sociale (psychodynamique, neuropsychologique, systémique, sociologique, etc.). Ces explications sont manifestement valables, mais, à elles seules, elles ne permettent pas de rendre compte des défis complexes que rencontrent les enfants et les parents qui baignent dans ces contextes adverses.



arrivent, plus ou moins difficilement, à « survivre » et à « prospérer » dans ces conditions difficiles ouvre un espace d'intégration de connaissances et d'actions suffisamment large pour englober une grande partie de la complexité des déterminants de l'organisation sociale nécessaire à la production du bien-être et du développement des enfants. C'est justement cette organisation sociale autour de l'enfant et des parents qui s'effondre plus ou moins complètement dans les situations de grande vulnérabilité telles que celles qui sont associées aux diverses formes de maltraitance envers l'enfant (Lacharité, 2009b, 2014; Lacharité & Goupil, 2013; Tanner & Turney, 2003; Taylor & Daniel, 2005; Turney & Tanner, 2010).

Un autre argument qui fonde la pertinence de conceptualiser et de porter attention aux fonctions parentales dans les situations de vulnérabilité familiale repose sur le fait que la parentalité n'évoque pas seulement un ensemble de pratiques que les adultes « performant » auprès des enfants. Cela évoque également le fait que le développement de l'enfant est intimement entrelacé avec le développement individuel de leur mère et leur père. Mettre l'accent sur les fonctions parentales implique donc que soient rendus visibles les aspects conceptuels et éthiques sur lesquels prennent appui les pratiques parentales et non uniquement leurs aspects cognitifs, affectifs et comportementaux. En ce sens, répondre aux besoins d'un enfant, tel qu'on le conçoit dans les pays occidentaux, suppose que les parents s'engagent non seulement à se comporter d'une certaine façon avec celui-ci, mais aussi :

- à former mentalement certains concepts portant sur le développement des enfants, leurs besoins, etc.;
- à développer une posture éthique à l'endroit de leurs enfants, c'est-à-dire une prise en compte de la nature de leur contribution à la vie de ces derniers et des effets de leurs décisions et gestes sur ceux-ci.

L'idée de fonction parentale, tel qu'elle est abordée ici, laisse donc de la place pour penser la relation parent-enfant en termes de ce que l'enfant en retire, mais aussi en termes de ce que le parent doit investir et peut en retirer pour lui-même.

Le concept de fonction parentale est nécessairement pluriel : les parents répondent à plusieurs types de fonctions dans le développement de leur enfant (voir la Figure 1). Les trois fonctions qui apparaissent au centre de cette figure sont habituellement la cible d'interventions auprès des parents en situation de vulnérabilité psychosociale par le dispositif de services sociaux. En particulier, la plupart des travaux des dernières décennies sur les situations de négligence ont montré que les fonctions de

*protection, de caring et d'éducation et de contenance psychologique*<sup>1</sup> sont affectées dans ces familles (Dubowitz *et al.*, 2005; Hearn, 2011). En fait, ce sont sur des difficultés qui touchent l'une ou l'autre de ces fonctions parentales que les signalements pour négligence et la prise en charge par les services de protection de l'enfance portent (Horwarth, 2007; Lacharité, 2014c).

Par contre, la réalisation concrète de ces fonctions doit être comprise dans une perspective écosystémique (Bronfenbrenner, 2005). Dès lors, elles dépendent étroitement des circonstances de vie que l'environnement proximal de la dyade parent-enfant impose. Sur ce plan, trois autres fonctions parentales jouent un rôle crucial : la fonction *réflexive*, la fonction de *relais* et la fonction *d'orchestration* de la vie de l'enfant. La Figure 1 présente ces fonctions additionnelles (représentées par le triangle et le cercle extérieur) en les mettant en relation avec les fonctions reposant sur l'interaction directe entre le parent et l'enfant (représentées par le triangle et le cercle intérieur). Au-delà de la FR, la fonction de relais repose sur la capacité des parents à intéresser d'autres membres de leur entourage à s'occuper de leurs enfants lorsqu'ils ne peuvent le faire eux-mêmes, soit parce qu'ils ne sont pas disponibles ou ne se considèrent pas en mesure de le faire. Ainsi, l'enfant a besoin que des ponts relationnels soient établis autour de lui de manière à faire en sorte d'assurer une présence bienveillante et un encadrement constants. Plus il est jeune, plus ces ponts relationnels doivent être tissés serrés afin d'éviter des vides et des absences qui pourraient s'avérer risqués, voire dangereux, pour sa sécurité ou son développement. La fonction d'orchestration, quant à elle, s'appuie sur le fait que la structuration du temps et de l'espace de l'enfant constitue un élément essentiel à son développement, en particulier lorsqu'il est jeune. Ce sont habituellement les parents qui sont les premiers responsables de construire pour leur enfant le monde à l'intérieur duquel il évolue. Ainsi, un premier élément de la fonction d'orchestration s'appuie sur la capacité des parents à planifier ou scénariser la vie de leur enfant. Un second élément qui compose la fonction d'orchestration repose sur la conscience pratique des exigences de l'existence corporelle, psychologique et sociale de l'enfant et des routines à mettre en place pour rendre sécuritaire et prévisible la vie de ce dernier.

---

1. La fonction de contenance des parents est liée au développement de l'expérience psychique et du soi de l'enfant, le parent servant d'enveloppe permettant à l'enfant de créer une « peau psychique » où peuvent être logés et contenus ses affects ressentis et exprimés (Mellier, 2007).

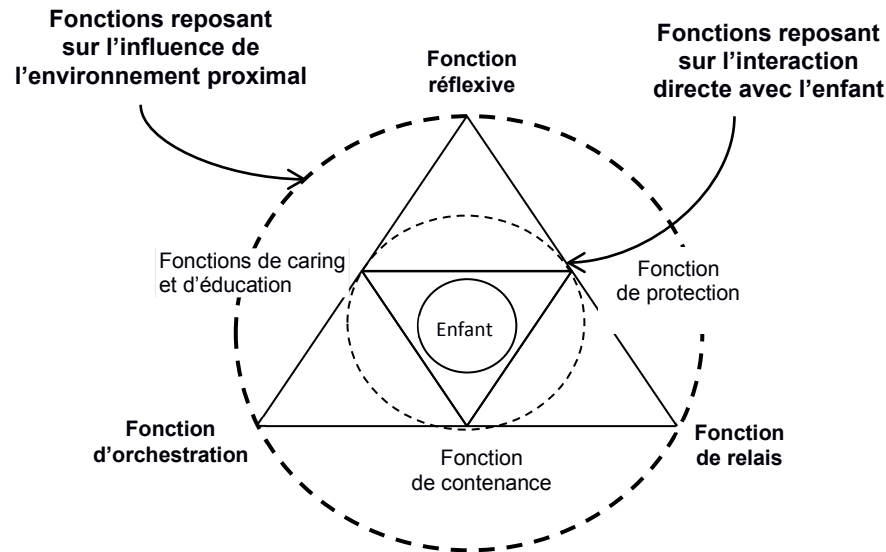


Figure 1. Deux catégories de fonctions parentales auprès de l'enfant qui doivent être prises en compte dans les situations de vulnérabilité psychosociale.

Les situations de négligence envers les enfants sont caractérisées non seulement par une perturbation des fonctions parentales du cercle intérieur (et un ensemble de services professionnels existent déjà pour soutenir ces fonctions), mais ces situations sont aussi caractérisées par une perturbation de fonctions parentales représentées par l'autre cercle (Lacharité *et al.*, 2006; Lacharité, 2014b; 2014c). Toutefois, il faut souligner que les services de protection de l'enfance et de prévention psychosociale auprès des familles en situation de négligence ont plus ou moins de prise sur les trois fonctions parentales du cercle extérieur, et ce, même si celles-ci sont directement accessibles aux formes de soutien professionnel offertes par ces services. C'est face à ce constat qu'un modèle d'intervention auprès des parents en situation de négligence a été développé. Ce modèle d'intervention vise particulièrement à soutenir les fonctions réflexive, de relais et d'orchestration de ces parents en prenant en compte le fait que, dans le contexte institutionnel québécois, d'autres types d'intervention leur sont actuellement offertes pour améliorer leurs capacités, habiletés et compétences dans leurs rôles de figure d'attachement, de figure de soins et d'éducation et de figure de contenance psychologique des états émotionnels de leur enfant. Le reste de l'article s'attardera à décrire le modèle d'intervention évoqué plus haut en mettant l'accent sur la place centrale accordée au soutien de la FR des parents en situation de négligence.

Les enfants ont besoin d'établir des relations avec leur entourage qui contribuent à leur faire découvrir et explorer des possibilités développementales qu'ils n'ont pas encore complètement intégrées dans leur répertoire comportemental. Une des dimensions importantes que cette FR concourt à stimuler et à soutenir est la mentalisation chez l'enfant. C'est donc par l'entremise des interactions avec des adultes de son entourage (en particulier, ses parents) que le jeune enfant développe sa capacité à ressentir et à penser comme un être humain et comme une personne appartenant à une culture spécifique (avec ce que cela comporte en termes d'apprentissage du langage, de structuration cognitive, de régulation émotionnelle, d'intériorisation de règles et normes sociales, etc.).

En plus du versant psychologique décrit au paragraphe précédent, la FR implique également un versant contextuel (ou social). L'enfant a besoin de disposer de points d'appui lui permettant d'analyser et d'évaluer (de manière rudimentaire, au début de sa vie, et de manière de plus en plus complexe au fur et à mesure qu'il grandit) le contexte dans lequel il évolue. Ces points d'appui se situent à l'intérieur des relations avec des personnes qui sont plus en mesure (ou compétentes) que lui de comprendre et de prendre en compte les aspects de son environnement (physique, social, etc.) qui peuvent agir sur lui (sur sa sécurité ou son bien-être, sur les possibilités et les contraintes qui conditionnent ses choix, etc.). Crittenden (2008) souligne que c'est grâce à ces points d'appui relationnels qu'un enfant apprend à utiliser ses dispositions neurocognitives et socioémotionnelles émergentes pour planifier et évaluer sa conduite en fonction des conséquences positives ou négatives qui peuvent en découler, des ressources ou des obstacles qu'il peut croiser dans sa vie et des caractéristiques temporelles des événements dans lesquels il s'insère.

Les parents représentent habituellement les principaux responsables de cette FR dans le développement de leur enfant au cours des premières années de sa vie. Ils ne sont cependant pas les seuls, car ils partagent cette responsabilité avec d'autres adultes de l'entourage de l'enfant et ce partage s'accroît au fur et à mesure que ce dernier grandit. En termes d'habiletés, de capacités ou de compétences parentales, la FR implique que les parents doivent être en mesure de reconnaître qu'eux-mêmes et leur enfant disposent d'états mentaux variés qui meublent leur existence et influencent plus ou moins directement leur conduite. Cette fonction implique également que les parents soient en mesure de comprendre et de prévoir les conséquences de leurs décisions et de leurs gestes non seulement sur leur propre vie, mais aussi sur la vie de leur enfant. Elle implique enfin qu'ils puissent évaluer les possibilités ainsi que les dangers qui caractérisent le contexte dans lequel ils évoluent avec leur enfant au fur et à mesure que ce dernier grandit.

C'est également la FR qui constitue la base des expériences de socialisation que l'enfant élabore à l'intérieur de sa famille et de sa communauté. La socialisation est ici définie comme étant l'apprentissage par l'enfant de la vie en société. Les parents ont manifestement un rôle important à jouer dans l'encadrement et l'imposition de limites à l'enfant de manière à ce qu'il développe des attitudes, habiletés, savoirs et conduites lui permettant d'être un membre reconnu dans la société. En intégrant cette tâche de socialisation de l'enfant sous le couvert de la FR, cela indique que le parent (ou toute autre personne ayant une responsabilité à cet égard) n'a pas comme rôle de « policer » la vie de l'enfant. L'objectif ici est plutôt de permettre à l'enfant de comprendre le monde social dont il fait partie.

En définitive, cette FR, nécessaire au développement de l'enfant, exige que les parents (et les autres adultes directement engagés dans sa mise en œuvre quotidienne) occupent une position *décentrée* dans l'interaction avec lui. Cette position décentrée implique que le parent place au centre de ses préoccupations, en particulier lorsqu'il interagit directement avec son enfant, les besoins et le bien-être de ce dernier. Cette position décentrée est habituellement associée à un autre concept mieux connu – la sensibilité du parent aux signaux de son enfant (Crittenden & Claussen, 2000; De Wolff & van Ijzendoorn, 1997). Une telle position exige évidemment une disponibilité psychologique minimale de la part du parent de même qu'une attention au contexte à l'intérieur duquel se déroule l'interaction avec l'enfant. Dans ce cas-ci, le contexte représente tout ce qui peut influencer sur la conduite de l'enfant ou du parent ainsi que sur leur interaction. Il peut donc s'agir d'événements et de circonstances qui « entrent » dans leur vie et la façonnent de manière plus ou moins positive ou négative, mais cela inclut aussi des dispositions personnelles (par exemple, des problèmes de santé mentale chez le parent ou l'enfant) qui conditionnent, encore là de manière positive ou négative, leurs comportements interpersonnels.

Dans les situations de détresse sociale, cette position décentrée du parent devient particulièrement fragile au point où l'on retrouve deux formes de décentration de l'enfant dans l'interaction avec celui-ci. Dans le premier cas, ce sont les besoins, les préoccupations et les intérêts du parent qui occupent le centre de l'espace relationnel qu'il occupe en compagnie de l'enfant. Ce dernier et le contexte qui contient leur interaction demeurent à la marge de ce périmètre psychosocial. Dans le second cas, ce sont l'enfant et le parent qui sont poussés en périphérie et, par un effet de renversement, c'est le contexte qui occupe la place centrale. On retrouve ce type de situation, par exemple, lorsque la précarité socioéconomique ou la pauvreté deviennent de la misère et que le parent autant que l'enfant perdent plus ou moins complètement le

contrôle sur leur vie. À l'intérieur de l'une ou l'autre de ces deux formes de décentration de l'enfant, celui-ci ne dispose plus des capacités réflexives de son parent pour utiliser et explorer ses propres possibilités développementales de même que pour analyser son environnement. On peut dire que, sur le plan développemental, il se retrouve seul avec lui-même.

#### SOUTENIR LA FONCTION RÉFLEXIVE DES PARENTS EN SITUATION DE NÉGLIGENCE

Quelles sont les principales caractéristiques d'une approche d'intervention qui cherche à soutenir la FR des parents dans les familles qui sont aux prises avec une situation de négligence? Quels enjeux cliniques sont soulevés dans l'application de ce type d'approche auprès des parents dans ces situations? Nous présentons ici des éléments de réponse à ces questions en s'inspirant d'un programme d'intervention destiné à soutenir les parents dans les fonctions parentales qui sont particulièrement affectées par les situations de négligence ou de risque de négligence. Notre but n'est pas de décrire de manière exhaustive ce programme, mais plutôt de mettre en évidence certaines pratiques qu'il propose dans l'intervention auprès des parents.

Le Programme d'aide personnelle, familiale et communautaire (PAPFC) a été développé au début des années 1990 et révisé dans les années 2000. Il s'adresse aux familles qui éprouvent des difficultés importantes à répondre adéquatement aux besoins développementaux de leurs enfants lorsque ceux-ci sont âgés de 10 ans ou moins. Les difficultés dont il est question peuvent impliquer un suivi par les services sociaux sous l'article de la Loi québécoise sur la protection de la jeunesse qui définit la négligence envers l'enfant. Toutefois, le programme s'adresse tout autant aux familles qui ne sont pas suivies par ces services, mais qui suscitent autour d'elles d'importantes préoccupations à l'égard du bien-être et du développement des enfants. Sur ce plan, il faut souligner que le PAPFC n'est pas un programme de *prévention sélective* de la maltraitance (comme, par exemple, peut l'être le programme SIPPE<sup>1</sup>). Il est plutôt un programme *d'intervention* qui repose sur une démarche d'évaluation et d'analyse des besoins spécifiques des enfants et des parents et propose un ensemble d'actions pour répondre à ces besoins : suivi psychosocial de la famille par un intervenant pivot, actions directes auprès des enfants, groupe de parents, actions individuelles auprès des parents, accompagnement parental par un parent « soutien », actions collectives

---

1. Services intégrés en périnatalité et pour la petite enfance à l'intention des familles vivant en contexte de vulnérabilité, Ministère de la Santé et des Services sociaux (2004).

avec les familles (Bérubé *et al.*, 2014; Bérubé *et al.*, 2015; Lacharité, 2009a; 2014b; 2014c; Lacharité et Fafard, 2011). Ce programme d'intervention est actuellement l'une des principales sources de développement des services intégrés en négligence dans l'ensemble des établissements de santé et de services sociaux au Québec.

Plus particulièrement à l'égard des parents, le PAPFC propose des modalités de soutien de type individuel (notamment un suivi psychosocial par un intervenant pivot qui inclut une démarche d'analyse des besoins ou un accompagnement par un autre parent ayant le statut de « parent soutien ») et de type collectif (la participation à un groupe de parents ou à des activités collectives avec d'autres familles). Le suivi psychosocial avec un intervenant pivot est obligatoire. La participation des parents et des enfants aux autres modalités de soutien dépend de l'analyse de leurs besoins. Il faut toutefois souligner qu'une majorité de parents inscrits sont invités à participer au groupe de parents que le programme offre.

L'ensemble des modalités de soutien offertes aux parents repose sur une même approche. Celle-ci est qualifiée de *participative* en raison de la centration sur leur participation active aux efforts de compréhension de la situation dans laquelle ils se trouvent avec leurs enfants, aux décisions et à la planification d'actions pertinentes dans leur vie, à la mise en œuvre de ces actions sur le terrain de leur vie quotidienne et à l'évaluation des effets concrets et des retombées que ces actions ont sur eux et leurs enfants (Lacharité, 2014a).

Paradoxalement, la cible d'une approche participative en intervention auprès des parents n'est pas l'amélioration des pratiques, des habiletés ou des compétences parentales. Ce type de cible tient peu compte des dimensions développementale et éthique qui sont intimement liées à l'exercice des responsabilités parentales à l'intérieur des sociétés occidentales. Ce sont sur ces dimensions que le PAPFC s'attarde dans l'intervention avec les parents. Par dimension développementale, on entend le fait qu'être responsable d'un enfant constitue une étape dans le développement de l'homme et de la femme et pas simplement de mettre en pratique certaines attitudes et conduites auprès de celui-ci. L'histoire développementale du parent ainsi que les particularités contextuelles qui façonnent, dans le présent, son développement sont essentielles à prendre en compte. Par dimension éthique, on entend le fait que, dès sa naissance, l'enfant est reconnu comme une personne à part entière (avec sa personnalité, ses droits, etc.) et que la responsabilité d'en prendre soin et de l'élever s'appuie sur une forme d'engagement interpersonnel qui reconnaît ce statut particulier de l'enfant. De plus, la dimension éthique recoupe le fait que cette responsabilité est étroitement partagée avec d'autres personnes qui ont aussi un projet pour cet enfant (l'autre parent,

---

mais également un ensemble de professionnels de la santé, des services sociaux, de l'éducation, etc. par l'entremise des mandats que l'État leur confie). Par conséquent, l'exercice du rôle de parent ne relève pas seulement des habiletés ou compétences dont ce dernier fait preuve dans l'interaction directe avec son enfant – ces habiletés/compétences correspondent aux fonctions parentales décrites dans la Figure 1. Cet exercice implique par ailleurs une compréhension des attentes et des normes sociales relatives aux responsabilités parentales et au développement optimal des enfants ainsi qu'une coordination sociale de sa conduite avec la conduite de nombreuses autres personnes de l'entourage de l'enfant en fonction de ces attentes et normes – cette compréhension recoupe les fonctions réflexive, de relais et d'orchestration.

Ces dimensions développementale et éthique de la parentalité sont souvent lestées par les contraintes personnelles, relationnelles, sociales et économiques auxquelles font face les parents qui vivent en situation de vulnérabilité. C'est pourquoi le PAPFC met en œuvre des actions qui invitent les parents à développer une *compréhension élargie* des besoins de leurs enfants et de leur responsabilité à leur égard et, sur cette base, d'explorer les attitudes, les savoirs et les habiletés qui correspondent à cette compréhension. Ces actions nécessitent une attention non pas uniquement au parent lui-même ou à la relation parent-enfant, mais aussi une attention au rapport qu'il entretient avec son environnement. Ce que l'on peut nommer le « poids du contexte sur les individus » doit être mentalisé au même titre que les sensations physiques, les émotions, les cognitions et les relations interpersonnelles. La FR que le parent joue dans la vie de son enfant doit englober les états mentaux de son enfant et ceux lui appartenant en propre. De plus, la FR englobe également les cadres socioculturels et institutionnels qui organisent l'identité de l'enfant et du parent de même que leurs actions (Gubrium & Holstein, 2001). Ainsi, l'interaction parent-enfant ne se produit pas dans un vacuum, elle est constamment façonnée par des attentes, normes et règles culturelles, sociales et institutionnelles que le parent doit prendre en compte dans les décisions et gestes qu'il pose dans l'exercice de son rôle.

L'un des principaux points d'appui qui permettent de réaliser des interventions qui visent à soutenir la FR que les parents jouent dans la vie de leurs enfants (et que ces derniers jouent dans leur propre vie) est la centration sur leur expérience de même que sur les conditions relationnelles qui favorisent l'expression et le déploiement de cette expérience. Dans cette optique, l'approche participative dans l'intervention auprès des parents met l'accent sur un travail expérientiel et narratif avec eux.



Ce type de pratique d'intervention s'appuie sur la notion de zone proximale de développement (Clot, 2012; Vygotsky, 1978; White, 2007) qui soutient, d'une part, que pour se développer une personne part nécessairement *de ce qu'elle connaît et de ce qui lui est familier* pour explorer et construire *ce qui lui est possible de connaître et de faire ici et maintenant* et, d'autre part, que ce processus de transformation développementale est soutenu par l'appui qu'un autre individu offre. En particulier, c'est cette coopération sociale qui permet à cette personne de s'engager dans des conduites de plus en plus complexes et élaborées. Dans le cadre du PAPFC, le travail d'intervention sur la mentalisation et la FR des parents relève donc d'une forme particulière de coopération sociale que l'intervenant établit avec le ou les parents. La Figure 2 schématise les principaux éléments de cette pratique.

Une telle démarche de coopération sociale vise à offrir aux parents un échafaudage ou un étayage à partir duquel ils peuvent élaborer, sur le plan narratif, leurs savoirs, leurs intentions, leurs émotions, leurs actions et les circonstances particulières qui organisent leur expérience. La mise en mots et en récit constitue un aspect essentiel du travail que l'intervenant invite les parents à faire à l'intérieur des diverses modalités d'intervention du programme.

C'est également dans cette foulée que les parents ont l'occasion d'inscrire leur expérience parentale et la « théorie implicite » des besoins développementaux de leurs enfants à l'intérieur des cadres normatifs et institutionnels qui caractérisent les dispositifs de services qui participent à la mise en œuvre du programme. Ces cadres normatifs et institutionnels sont composés, notamment, de savoirs professionnels, de procédures administratives, d'exigences juridiques et d'attentes comportementales relatives au développement des enfants et à leur sécurité, aux responsabilités parentales et à l'organisation de la vie familiale (Lacharité, 2009b; Lafantaisie, Milot & Lacharité, 2015). Il faut donc les considérer comme une vaste construction sociale située historiquement et culturellement. Par contre, cette construction sociale est loin d'être partagée de manière uniforme à l'intérieur d'une population. Ainsi, chaque famille et même chaque personne d'une communauté entretient un rapport particulier aux cadres normatifs et institutionnels qui imposent certaines conceptions dominantes de l'enfance et de la parentalité. Dans le cas des familles qui vivent une situation de négligence, c'est justement le rapport à ces cadres qui représente ce qui est problématique, autant pour les personnes qui sont préoccupées par cette situation et, éventuellement, la signalent aux autorités que pour les membres de ces familles. Dès lors, l'échafaudage narratif proposé aux parents dans le cadre du programme accorde une place importante à la façon dont la relation qu'ils ont avec

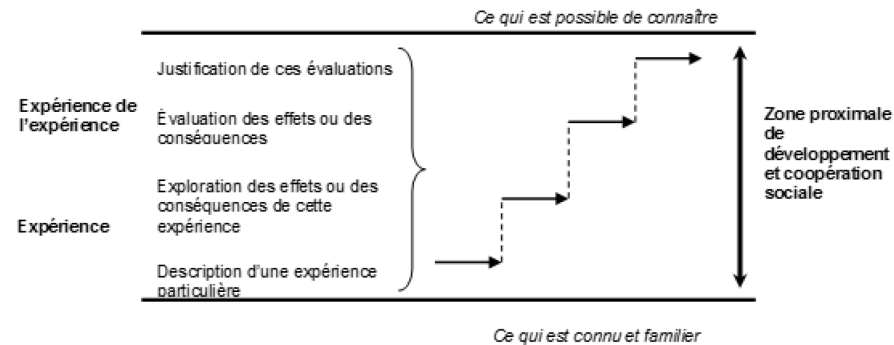


Figure 2. Processus d'échafaudage narratif (adapté de White, 2007).

leurs enfants est médiatisée par le rapport qu'ils ont aux cadres normatifs et institutionnels. Ainsi, les intervenants invitent les parents à interroger, à remettre en question, voire à contester, la construction sociale dominante qui charpente les initiatives que les établissements de services mettent en œuvre dans leur vie quotidienne. C'est à travers un tel processus narratif qu'il devient possible pour les parents d'explicitier leur modèle de compréhension des besoins de l'enfant et de prendre un recul face à celui-ci pour l'évaluer, mais aussi l'élargir et l'enrichir. C'est aussi à partir de ce processus que les parents examinent leurs attitudes, habilités et conduites, qu'ils envisagent les décisions qu'ils prennent dans la vie de leurs enfants et qu'ils précisent leurs besoins de soutien (cognitif, affectif, social, économique, matériel) dans l'exercice de leur rôle.

## CONCLUSION

Les situations de négligence envers l'enfant révèlent des difficultés significatives de mentalisation chez les parents. Dans ces situations, la FRP est perturbée par l'histoire développementale des parents autant que par des circonstances de vie adverses. Des formes d'intervention ont montré leur efficacité à soutenir cette FR chez ces parents. Le présent article a présenté brièvement les caractéristiques d'une telle intervention dans le cadre d'un programme – le PAPFC – destiné à offrir des services aux enfants et aux parents en situation de négligence ou de risque de négligence. Les travaux entrepris dans le cadre de l'implantation du PAPFC dans différentes régions du Québec permettent de mettre en relief certains obstacles particuliers que les intervenants rencontrent dans l'application des interventions visant à soutenir la FR des parents. Ainsi, en guise de conclusion, nous proposons trois zones d'action institutionnelles auprès des parents à l'intérieur desquelles une attention devrait être apportée au soutien offert aux parents.

La première zone a trait au mandat d'évaluation psychosociale des intervenants. Cette évaluation est une pierre angulaire des décisions cliniques et juridiques que le dispositif de protection de l'enfance doit prendre dans la vie d'un enfant et de ses parents. Par contre, ce travail professionnel est centré sur les savoirs et l'expertise de l'intervenant – en fait, sur sa propre fonction réflexive ou capacité de mentalisation. Il est possible de constater que les intervenants prolongent cette posture et cette démarche d'évaluation dans divers contextes où ils travaillent avec les parents. Cela interfère avec des actions qui invitent les parents à décrire leur expérience parentale et à produire leur propre analyse des besoins de leur enfant et de leurs responsabilités à son égard.

La seconde zone institutionnelle regroupe les moments où des plans d'action (plans d'intervention, plans de service) doivent être produits pour structurer les services que la famille reçoit. Dans ces moments, le centre de gravité repose surtout sur la perspective des intervenants sur ce qui doit se produire dans la vie de l'enfant et des parents. Ces derniers occupent donc une position hiérarchique où leur perspective, si elle n'est pas carrément mise de côté, doit être assujettie à celle des intervenants. Un tel contexte introduit un rapport de pouvoir qui déplace encore plus la FR vers ce que pensent et comprennent les intervenants plutôt que sur la capacité des parents à mentaliser sur leur propre expérience et celle vécue par leur enfant. Un exemple extrême de cette mise de côté de la perspective des parents peut être observé dans des situations où plusieurs intervenants se regroupent en présence des parents (par exemple, une rencontre de plan de services individualisé) et que ceux-ci discutent entre eux des parents comme s'ils étaient absents. Ou encore lorsque des intervenants mettent dans la bouche des parents des paroles ou des expressions qui ont peu de choses à voir avec ce que ces derniers veulent ou peuvent exprimer sur leur propre vie.

Une dernière zone institutionnelle porte sur les interventions elles-mêmes que les professionnels effectuent auprès des parents. La captation de la réflexion à propos des besoins de l'enfant et des réponses à apporter à ces besoins présente dans les deux premières zones – évaluation et planification des actions – se poursuit souvent à l'intérieur du cadre des interventions individuelles ou de groupe avec les parents. L'espace mental des parents devient un territoire à coloniser par les catégories de pensée institutionnelles/professionnelles plutôt qu'un lieu où les intervenants et les parents peuvent explorer et soutenir le développement de ces derniers (Lacharité, 2015).

Il est donc important de considérer que l'implantation d'interventions visant à soutenir ou promouvoir la mentalisation et la FR des parents en situation de négligence à l'intérieur du dispositif de protection de l'enfance

relève d'au moins deux types de démarche. La première est une démarche de formation et de supervision des intervenants pour qu'ils intègrent à l'intérieur de leur pratique des actions cohérentes avec l'objectif de développer cette FRP. La seconde démarche repose sur le fait qu'il existe des conditions institutionnelles qui interfèrent significativement avec l'adoption de telles pratiques et que les intervenants doivent « résister » consciemment et trouver des moyens de composer avec ces conditions de manière à mettre en œuvre ces pratiques.

#### RÉFÉRENCES

- Allen, J. G., & Fonagy, P. (2006). *Handbook of mentalization-based treatment*. West Sussex : John Wiley & Sons.
- Bédard, J. (1998). *Familles en détresse sociale - Tome 1 : Du social au communautaire*. Québec : Anne Sigier.
- Bédard, J. (1999). *Familles en détresse sociale - Tome 2 : L'intervention familiale communautaire*. Québec : Anne Sigier.
- Bérubé, A., Dubeau, D., Coutu, S., Côté, D. J., Devault, A., & Lacharité, C. (2014). Projet d'évaluation de programmes en négligence : Résultats de l'évaluation des effets du Programme d'aide personnelle, familiale et communautaire, 2e génération (PAPFC2). Récupéré le 29 janvier 2015 de [https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/pls/public/gscw031?owa\\_no\\_site=1910&owa\\_no\\_fiche=4&owa\\_aperçu=N&owa\\_imprimable=N&owa\\_botin=](https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/pls/public/gscw031?owa_no_site=1910&owa_no_fiche=4&owa_aperçu=N&owa_imprimable=N&owa_botin=)
- Bérubé, A., Lafantaisie, V., Coutu, S., Dubeau, D., Caron, J., Couvillon, L., & Lacharité, C. (2015). Les particularités d'un programme écosystémique et participatif destiné aux familles d'enfants grandissant en situation de négligence. In G. Paquette, C. Plourde, & K. Gagné (Éds), *Pratiques innovantes de groupe en psychoéducation* (p. 171-193). Longueuil : Béliveau Éditeur.
- Bronfenbrenner, U. (2005). *Making human being human: Bioecological perspectives on human development*. Thousand Oaks, CA : Sage.
- Clot, Y. (2012). *Vygotski maintenant*. Paris : La Dispute.
- Crittenden, P. M. (2008). *Raising parents : Attachment, parenting, and child safety*. Portland, OR : Willan Publishing.
- Crittenden, P. M., & Claussen, A. H. (2000). *The organization of attachment relationships : Maturation, culture, and context*. Cambridge : Cambridge University Press.
- De Wolff, M. S., & van Ijzendoorn, M. H. (1997). Sensitivity and attachment : a meta-analysis on parental antecedents of infant attachment. *Child Development*, 68(4), 571-591.
- Dubowitz, H., Newton, R. R., Litrownik, A. J., Lewis, T., Briggs, E. C., Thompson, R., et al. (2005). Examination of a conceptual model of child neglect. *Child Maltreatment*, 10(2), 173-189.
- Fonagy, P. (2006). The mentalization-focused approach to social development. In J. G. Allen & P. Fonagy (Éds), *Handbook of mentalization-based treatment* (p. 53-99). West Sussex : John Wiley & Sons.
- Fonagy, P., & Target, M. (1998). Mentalization and the changing aims of child psychoanalysis. *Psychoanalytic Dialogues*, 8(1), 87-114.
- Gagné, M.-H., Lachance, V., Thomas, F., Brunson, L., & Clément, M.-È. (2014). Prévenir la maltraitance envers les enfants au moyen du marketing social. *Revue canadienne de santé mentale communautaire*, 33(2), 85-107.
- Goyette-Ewing, M., Slade, A., Knoebber, K., Gilliam, W., Truman, S., & Mayes, L. (2003). *Parents first : A developmental parenting program*. Yale Child Study Center. Unpublished Manuscript.
- Gubrium, J. F., & Holstein, J. A. (2001). *Institutional selves : Troubled identities in a postmodern world*. New York, NY : Oxford University Press.

## Fonction réflexive chez les parents et négligence envers l'enfant

---

- Hearn, J. (2011). Unmet needs in addressing child neglect : Should we go back to the drawing board? *Children and Youth Services Review*, 33(5), 715-722.
- Horwath, J. (2007). *Child neglect : Identification and assessment*. Houndmills : Palgrave McMillan.
- Hyytinen, R., & Kuorelahti, M. (1998). *The holding tight-project*. Unpublished manuscript.
- Lacharité, C. (2009a). Intervenir dans les situations de négligence envers les enfants. In M. E. Clément & S. Dufour (Éds), *Violence et maltraitance envers les enfants en milieu familial* (p. 125-142). Montréal : Éditions CEC.
- Lacharité, C. (2009b). Approche participative auprès des familles. In C. Lacharité & J.-P. Gagnier (Éds), *Comprendre les familles pour mieux intervenir : repères conceptuels et stratégies d'action* (p. 157-182). Montréal : Chenelière.
- Lacharité, C., (2014a). *Participation des parents et services de protection de l'enfance. Les Cahiers du CEIDEF (Vol. 1)*. Trois-Rivières : Les Éditions CEIDEF.
- Lacharité C. (2014b). *Programme d'aide personnelle, familiale et communautaire (PAPFC<sup>2</sup>). 2<sup>e</sup> édition*. Trois-Rivières : Les Éditions CEIDEF.
- Lacharité, C. (2014c). Transforming a wild world : Helping children and families to address neglect in the Province of Quebec, Canada. *Child Abuse Review*, 23(4), 286-296.
- Lacharité, C. (2015). Les familles et la vulnérabilité. In C. Lacharité, C. Sellenet, & C. Chamberland (Éds), *La protection de l'enfance : La parole des enfants et des parents*. (p. 37-50). Sainte-Foy : PUQ.
- Lacharité, C., Éthier, L., & Nolin, P. (2006). Vers une théorie écosystémique de la négligence envers les enfants. *Bulletin de psychologie*, 484(4), 381-394.
- Lacharité, C., & Fafard, G. (2011). Négligence envers les enfants et actions collectives auprès des parents : l'expérience parentale des besoins des enfants dans l'animation de groupes de parole. In C. Zaouche Gaudron, C. Safont-Mottay, O. Troupel-Cremel, V. Rouyer & M. de Léonardis (Éds), *Précarités et éducation familiale* (p. 393-400). Toulouse : Érès.
- Lacharité, C., & Goupil, E. (2013). Les familles à problèmes multiples : interventions socio-éducatives et enjeux éthiques. In G. Bergonnier-Dupuy, H. Join-Lambert, & P. Durning (Éds), *Traité de l'éducation familiale* (p. 425-442). Paris : Dunod.
- Lafantaisie, V., Milot, T., & Lacharité, C. (2015). La parentalité dans l'organisation sociale des connaissances de la négligence envers enfant au Québec. *Dialogue*, 207(1), 71-82.
- Letarte, M. J., Normandeau, S., & Allard, J. (2010). Le programme d'entraînement aux habiletés parentales Ces années incroyables : Expériences dans deux contextes. In M. Déry, A. S. Denault, & J. P. Lemelin (Éds), *Aide aux jeunes en difficulté de comportement : regard sur nos pratiques* (p. 27-48). Sherbrooke : GRISE, Université de Sherbrooke.
- Mellier, D. (2007). *L'inconscient à la crèche : Dynamique des équipes et accueil des bébés*. Toulouse : Érès.
- Ministère de la Santé et des Services sociaux (2004). *Services intégrés en périnatalité et pour la petite enfance à l'intention des familles vivant en contexte de vulnérabilité : résumé du cadre de référence*. Récupéré le 28 janvier 2016 de <http://msssa4.msss.gouv.qc.ca/fr/document/publication.nsf/0/33575d2c6593ed7185256e97006b117a?OpenDocument>
- Muir, E., Lojkasek, M., & Cohen, N. (1999) *Watch, Wait & Wonder : A manual describing a dyadic infant-led approach to problems in infancy and early childhood*. Toronto : Hincks-Dellcrest Institute.
- Pajulo, M., Suchman, N., Kalland, M., & Mayes, L. (2006). Enhancing the effectiveness of residential treatment for substance abusing pregnant and parenting women : Focus on maternal reflective functioning and mother-child relationship. *Infant Mental Health Journal*, 27(5), 448-465.
- Ramires, V. R. R., Schwan, S., & Midgley, N. (2012). Mentalization-based therapy with maltreated children living in shelters in southern Brazil : A single case study. *Psychoanalytic Psychotherapy*, 26(4), 308-326.
- Rossignol, A., Puentes-Neuma, G., & Terradas, M. M. (2013). La fonction réflexive parentale et l'approche *Watch, Wait, and Wonder* : perspectives théoriques. *Devenir*, 25(3), 203-222.

- Rosignol, A., Terradas, M. M., Puentes-Neuman, G., Caron, M., & Leroux, J. (2013). L'approche *Watch, Wait, and Wonder* et l'évolution de la fonction réflexive parentale de mères à risque. *Devenir*, 25(4), 257-283.
- Sadler, L. S., Slade, A., & Mayes, L. C. (2006). Minding the baby : A mentalization-based parenting program. In J. G. Allen & P. Fonagy (Éds), *Handbook of mentalization-based treatment* (p. 271-288). West Sussex : John Wiley & Sons.
- Sanders, M. R. (1999). Triple P-Positive Parenting Program : Towards an empirically validated multilevel parenting and family support strategy for the prevention of behavior and emotional problems in children. *Clinical Child and Family Psychology Review*, 2(2), 71-90.
- Slade, A. (2005). Parental reflective functioning : An introduction. *Attachment & Human Development*, 7(3), 269-281.
- Slade, A. (2007). Reflective parenting programs : Theory and development. *Psychoanalytic Inquiry*, 26(4), 640-657.
- Slade, A., Grienenberger, J., Bernbach, E., Levy, D., & Locker, A. (2005). Maternal reflective functioning, attachment, and the transmission gap : A preliminary study. *Attachment & Human Development*, 7(3), 283-298.
- Slade, A., Sadler, L. S., Mayes, L., Ezechick, J., Webb, D., de Dios-Kenn, C., et al. (2004). *Minding the baby : A working manual*. New Haven, CT : Yale Child Study Center.
- Söderström, K., & Skårderud, F. (2009). Minding the baby. Mentalization-based treatment in families with parental substance use disorder : Theoretical framework. *Nordic Psychology*, 61(3), 47-65.
- Tanner, K., & Turney, D. (2003). What do we know about child neglect? A critical review of the literature and its application to social work practice. *Child & Family Social Work*, 8(1), 25-34.
- Taylor, J., & Daniel, B. (2005). *Child neglect : Practice issues for health and social care*. London : Jessica Kingsley Publishers.
- Turner, J. M., Wittkowski, A., & Hare, D. J. (2008). The relationship of maternal mentalization and executive functioning to maternal recognition of infant cues and bonding. *British Journal of Psychology*, 99(4), 499-512.
- Turney, D., & Tanner, K. (2010). Working with neglected children and their families. *Journal of Social Work Practice*, 15(2), 193-204.
- Vygotsky, L. S. (1978). *Mind in society : The development of higher psychological processes*. Cambridge, MA : Harvard University Press.
- Ward, H., & Rose, W. (2002). *Approaches to needs assessment in children's services*. Londres : Jessica Kingsley Publishers.
- Webster-Stratton, C., Jamila Reid, M., & Stoolmiller, M. (2008). Preventing conduct problems and improving school readiness : evaluation of the Incredible Years Teacher and Child Training Programs in high-risk schools. *Journal of Child Psychology and Psychiatry*, 49(5), 471-488.
- White, M. (2007). *Maps of narrative practice*. New York, NY : Norton.

## RÉSUMÉ

La fonction réflexive (FR) que les parents jouent dans le développement de leur enfant constitue une dimension importante de l'adaptation parentale qui est affectée par une situation de négligence envers l'enfant. La capacité des parents à mentaliser représente l'élément central de cette FR. Une somme considérable de travaux de recherche a montré, au cours des 30 dernières années, les nombreuses limites des modèles d'intervention visant à améliorer les conduites parentales dans les situations de négligence. Toutefois, plusieurs de ces travaux suggèrent aussi que la capacité des parents à mentaliser est probablement le principal élément à prendre en compte dans ces situations. Quelles sont les principales caractéristiques d'une approche d'intervention qui cherche à soutenir la mentalisation et la FR des parents dans les familles qui sont aux prises avec une situation de négligence? Quels enjeux cliniques sont soulevés dans l'application de ce type d'approche auprès des parents dans ces situations? Cet article s'attarde à présenter des éléments de réponse à ces

## **Fonction réflexive chez les parents et négligence envers l'enfant**

---

questions. Il conclut sur une mise en perspective des défis que rencontre l'implantation d'une approche visant à soutenir la mentalisation des parents à l'intérieur du dispositif institutionnel en protection de l'enfance.

### MOTS-CLÉS

---

Négligence, parents, fonction réflexive, mentalisation, intervention

---

### ABSTRACT

Reflective function (RF) that parents play in their children's development is an important dimension of parental adaptation affected by situations of child neglect. The parents' ability to mentalize represents the central element of this RF. Over the last 30 years, a considerable amount of research has shown the limits of intervention models for improving parenting in situations of neglect. However, several of these studies also suggest that the ability of parents to mentalize is probably the main element to consider in these situations. What are the main characteristics of an intervention approach that seeks to support the mentalization and RF of parents in the families that face child neglect? What are clinical issues raised in the application of this approach to improve parenting in these situations? This paper aims to present answers to these questions. It concludes by presenting the challenges that faces the implementation of an approach to support the capacity of parents to mentalize within the institutional settings of child protection.

### KEY WORDS

---

Neglect, parents, reflective function, mentalization, intervention

---